

Orientations nationales pour une appropriation des programmes C3 et C4 Arts plastiques

Eléments issus de la synthèse des travaux du séminaire IA-IPR-Igen arts plastiques des 9 et 10 novembre 2016 (lycée Claude Monet à Paris), des projets d'accompagnement proposés pour les cycles 3 et 4 au CSP en mai 2015, des textes des programmes proposés à la publication au BOEN du 19 novembre 2015

Les programmes des cycles 3 et 4 demeurent ancrés dans les principes didactiques de la discipline et portent sur les objectifs qui régissent l'enseignement des arts plastiques sur l'ensemble des cycles de la scolarité obligatoire.

Toutefois, divers points marquent des évolutions par rapport aux précédents programmes :

- la responsabilité de l'enseignant est renforcée dans la conception de l'enseignement et la mise en œuvre d'une progression à l'intérieur du cycle ;
- la part accordée à la notion de projet est accrue au cycle 4 ;
- la question du numérique est actualisée et élargie au cycle 4 ;
- le soutien à la dimension formative de l'évaluation est rappelé.

Les principaux enjeux pour les professeurs apparaissent alors de nature pédagogique.

(RÉ)AFFIRMATION DES PRINCIPES DIDACTIQUES DE LA DISCIPLINE

• Logique curriculaire et domaines, principes didactiques et pédagogiques

Une logique curriculaire et une pluralité de domaines constitutifs

Le programme de la discipline est élaboré dans une logique curriculaire et d'articulation de toutes ses composantes **sur l'ensemble du cycle** (objectifs et compétences visés, questions, connaissances et notions à travailler, principes didactiques et pratiques pédagogiques à mettre en œuvre). Il forme ainsi un cadre commun de référence concourant à favoriser cohérence et continuité, fluidité et souplesse dans les apprentissages.

Les schémas qui suivent présentent **la logique** qui relie les principales **questions du programme**, des notions récurrentes dans la création en arts plastiques, les quatre grands **champs de pratiques artistiques** (enrichis de leurs métissages, ainsi que de dialogues ou d'hybridations avec d'autres arts) qui sont à investiguer sur l'ensemble du cycle, **pour favoriser** :

- la variété et la singularité des pratiques artistiques des élèves, l'acceptation et la compréhension de l'altérité que porte une expression artistique personnelle ;
- la découverte de la pluralité des domaines constitutifs de la discipline, dans leurs enracinements comme dans le dépassement des catégories traditionnelles ;
- la diversité, la complexité et la complémentarité des savoirs en arts plastiques (composantes plasticiennes, théoriques, culturelles) ;
- l'acquisition de repères diversifiés (œuvres et démarches, connaissances et références, contemporaines et d'époques passées, inscrites dans des contextes culturels, géographiques, sociaux) pour constituer une culture artistique élargie et la nourrir d'un esprit de curiosité et d'ouverture.

Quatre principes fondamentaux

- La place centrale de la pratique
- L'interrelation de la pratique et de la culture artistiques
- L'approche croisée des questions (entrées du programme), des connaissances et des notions (contenus), des champs de pratiques (domaines), des compétences (spécifiquement artistiques et liées aux objectifs du Socle commun)
- L'ouverture sur les évolutions des pratiques artistiques

L'enseignement de la discipline est fondé sur un corps de savoirs et de pratiques structurés par une didactique spécifique qui se fonde sur la place centrale de la pratique, l'interrelation de la pratique et de la culture artistiques, l'approche croisée des questions, des connaissances et des notions, des champs de la pratique plastique, des compétences.

Cycle 3 : « *La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée [...].* »

Cycle 4 : « *L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique.* »

- **La place centrale de la pratique.** L'acquisition des connaissances et des compétences est construite, principalement à partir des questions que posent les processus de création artistique. Les apprentissages sont conduits au moyen de propositions ouvertes, de situations problèmes qui visent le passage de l'expérience aux connaissances. **La pratique exploratoire et réflexive est privilégiée : action et réflexion dans un même mouvement** (une praxis). Outre les connaissances et les compétences plasticiennes, artistiques et culturelles, pratiques et théoriques, elle sous-tend des aptitudes réflexives et d'ouvertures essentielles dans la formation du citoyen. Issues du rapport qu'entretient l'élève à sa propre production artistique et, à partir d'elle, à lui-même, aux autres, au monde, celles-ci portent notamment sur l'estime de soi, sur la conscience des effets produits par une proposition artistique lorsqu'elle est tournée vers les autres, sur l'acceptation et la compréhension de l'altérité. **Prenant en compte l'exigence qualitative de la production plastique, la pratique ne néglige pas les enjeux artistiques liés aux maîtrises techniques.**

Cycle 3 : « La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves. »

Cycle 4 : « Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune. »

- **L'interrelation de la pratique et de la culture artistiques.** Pratique et culture artistiques sont tenues ensemble et de manière articulée : **des connaissances théoriques et culturelles sont introduites par le professeur en liaison avec les questions que fait rencontrer la pratique.** Elles permettent d'acquérir des méthodes, des repères dans l'espace et le temps, pour saisir et expliciter la nature, le sens, le contexte et la portée des œuvres et des processus artistiques étudiés. Au-delà des savoirs factuels portant sur le champ de référence de la discipline (les œuvres et démarches des artistes, les théories sur l'art, en particulier, en histoire de l'art et en esthétique), il s'agit : de favoriser et structurer un va-et-vient entre les préoccupations des élèves et les intentions des artistes, de développer des savoirs opératoires pour fonder une relation active et critique avec les créations artistiques, plus largement d'ouvrir et nourrir un dialogue entre l'École et l'art. Dans l'économie générale de la discipline, l'analyse régulière d'œuvres et la multiplication des rencontres avec des créations artistiques authentiques sont deux leviers de cette approche. **L'enseignement des arts plastiques contribue donc, de manière intrinsèque et spécifique, à nombre d'objectifs d'une culture artistique partagée tels que sous-tendus par l'histoire des arts.**

Cycle 3 : « Les trois questions au programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage...), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation...) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer chez les élèves des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre. »

Cycle 4 : « Il s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il couvre l'ensemble des domaines artistiques se rapportant aux formes : peinture, sculpture, dessin, photographie, vidéo, nouveaux modes de production des images... Les élèves explorent la pluralité des démarches et la diversité des œuvres à partir de quatre grands champs de pratiques : les pratiques bidimensionnelles, les pratiques tridimensionnelles, les pratiques artistiques de l'image fixe et animée, les pratiques de la création artistique numérique. »

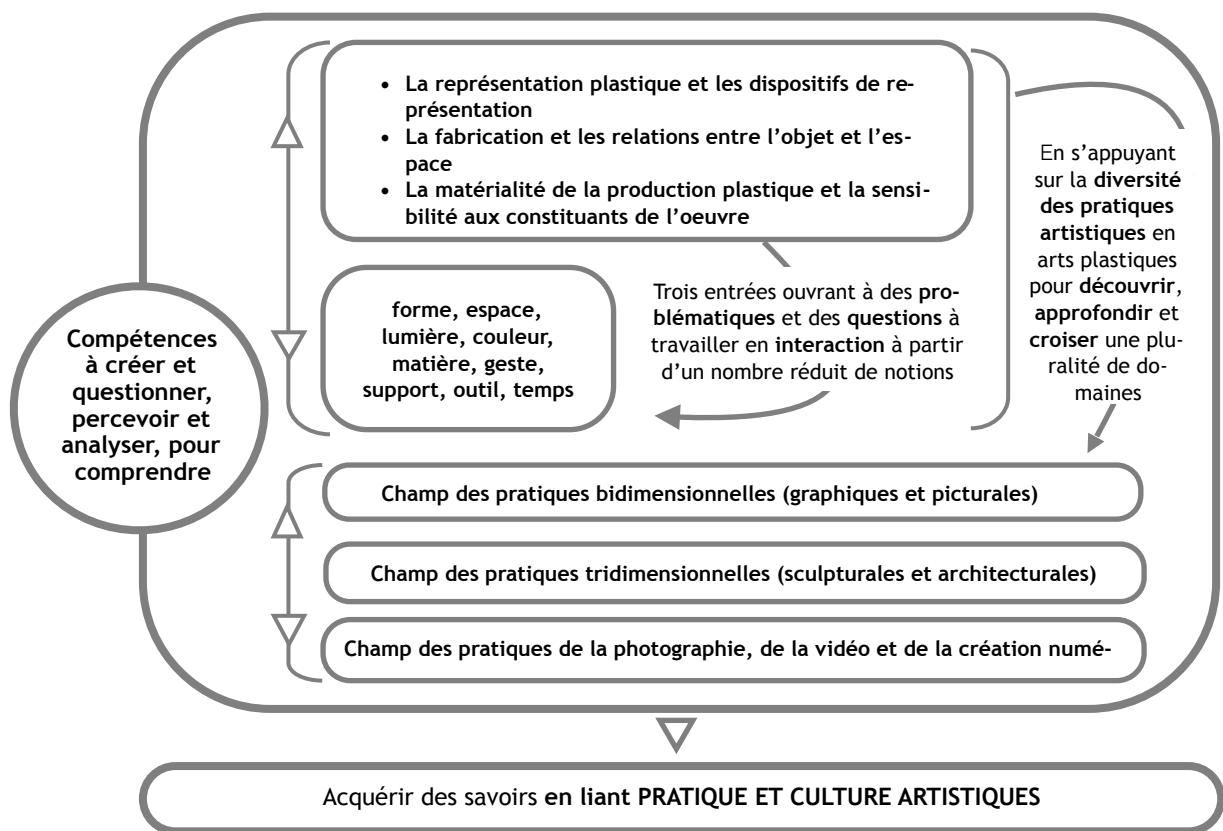
- **L'approche croisée des questions** (entrées du programme), **des connaissances et des notions** (contenus), **des champs de pratiques** (domaines), **des compétences** (spécifiquement artistiques et liées aux objectifs du Socle commun). Cette organisation permet à la fois : la découverte de la spécificité et de la pluralité des domaines constitutifs de la discipline, mais aussi de leurs métissages (dépassement des catégories traditionnelles, interactions...), l'élaboration de parcours de formation (succession de séquences et diversité de situations, enchaînements et mises en perspective des savoirs, construction de repères...), la progressivité des connaissances (densification et complexification graduelles).

Cycle 3 : « Le professeur favorise une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales, pour nourrir la sensibilité et l'imaginaire des élèves, enrichir leurs capacités d'expression et construire leur jugement. Il veille à aborder la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création dans les références culturelles exploitées. »

Cycle 4 : « Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques. » ; « Ces pratiques dialoguent avec la diversité des arts et des langages artistiques, par exemple dans les domaines de l'architecture, du design et du cinéma, notamment dans le cadre de projets pédagogiques transversaux ou de démarches interdisciplinaires. »

- **L'ouverture sur les évolutions des pratiques artistiques.** Les savoirs permettant de comprendre ce qui dans l'art est facteur de dynamisme sont privilégiés : renouvellement des questions, stimulation de l'invention et de l'innovation, accès au sens des transformations de la pensée dans l'art et de la société par l'art, quels que soient l'époque et le lieu. Ainsi, par exemple, la compréhension de l'affranchissement de l'art par rapport à une représentation du réel qui ne serait qu'analogique initie non seulement à la modernité et à l'art de notre temps, mais engage à la réflexion sur l'art, quelle qu'en soit l'époque.

Cycle 3 :



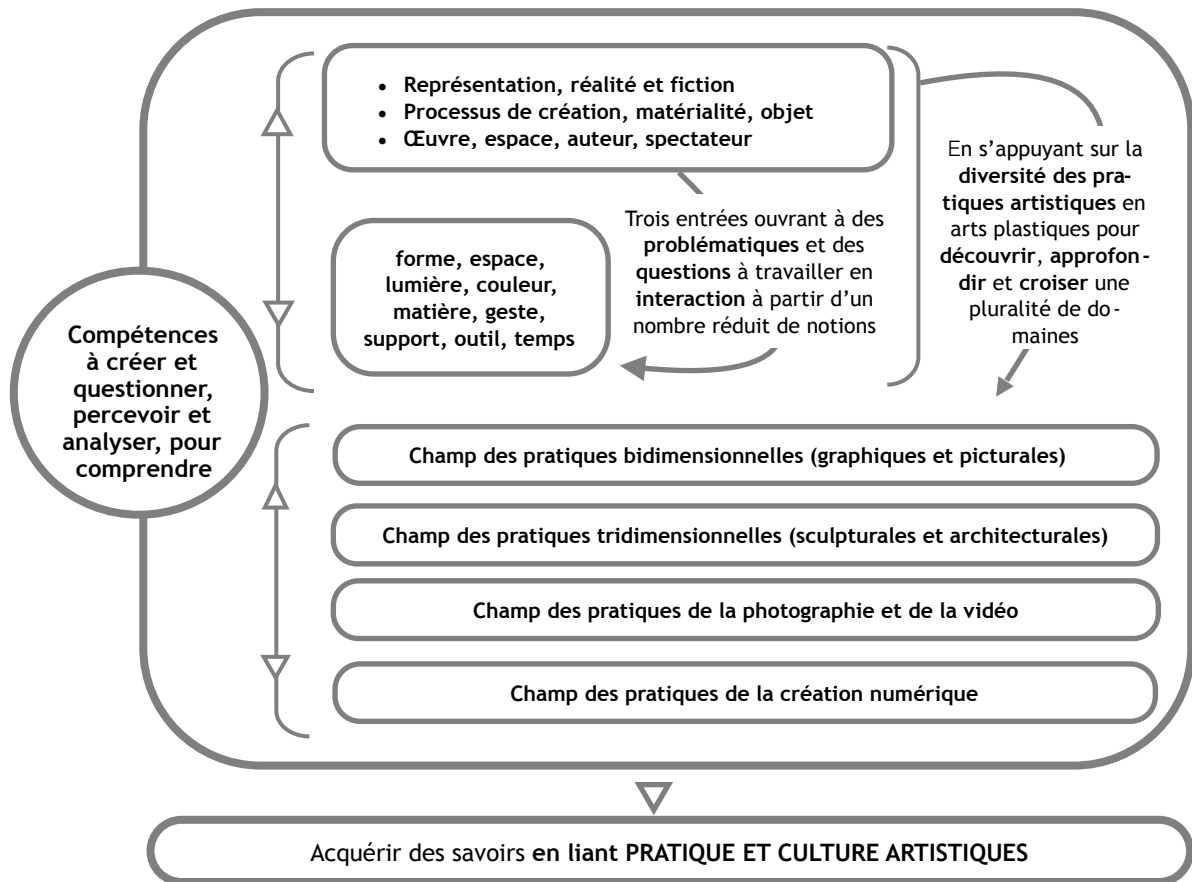
« Comme au cycle 2, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des situations ouvertes favorisant l'initiative, l'autonomie et le recul critique. La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves. »

(Version du programme post-CSE)

« ... pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves. »

- Ici, le CSP a commis une impropriété. Il faudrait réorienter la compréhension de cette partie de la phrase dans le sens suivant : pour permettre l'acquisition des savoirs en arts plastiques, structurer et enrichir l'appropriation de pratiques artistiques de références (œuvres et démarches, connaissances et références).

Cycle 4 :



« L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques. Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques et fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune. »

(Version du programme post-CSE)

« ... sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques. »

Divers éléments sont à prendre en compte pour mettre en perspective cette partie de la phrase auprès des professeurs d'arts plastiques de collège :

- l'enseignement des arts plastiques est une discipline artistique conduisant des apprentissages ancrés dans une pluralité de domaines qui fondent le champ des arts plastiques : peinture, sculpture, dessin, photographie, vidéo, nouveaux modes de production des images... **A noter, le CSP a retranché l'architecture, sans doute par commodité de liens avec des perspectives d'interdisciplinarité ;**
- elle contribue de manière spécifique à la construction du regard ;
- elle permet notamment aux élèves de comprendre la différence entre les œuvres d'art et les images de communication ; en outre, elle fait interférer dans la perspective des apprentissages, quand de besoin, les interactions entre le champ de la création artistique et l'environnement (visuel, culturel) des élèves ;
- elle leur apporte les outils d'une perception sensible, d'observation critique et de compréhension « du visuel » ;
- elle porte donc, aussi, une ambition éducatrice ouverte sur le visuel à partir des acquis d'une formation pleinement artistique.

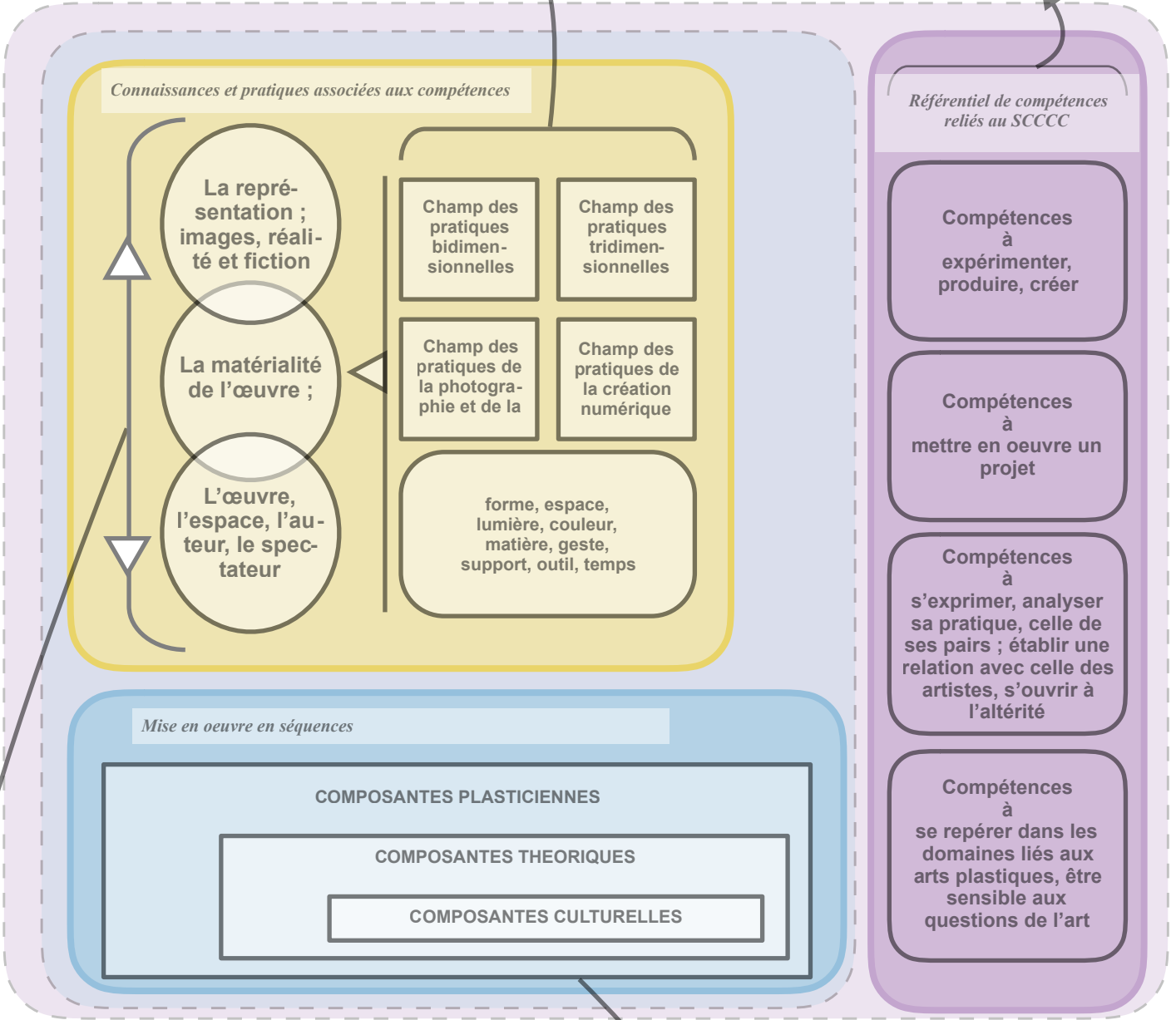
Repères pour une appropriation pédagogique des programmes

Sollicités et travaillés chaque année du cycle.

Choisies en fonction des objectifs et des compétences visés dans une séquence pour investiguer les entrées du programme.

Cadre de référence commun afin :

- de situer les élèves dans leurs acquis en arts plastiques (spécifiques et contributifs aux domaines du SCCC) ;
- de définir des priorités dans les objectifs d'apprentissage sur l'ensemble du cycle et dans la succession et l'articulation des séquences



Un programme et un projet de formation en arts plastiques structurés par trois grandes entrées ouvrant sur des processus de création, des faits et des problématiques artistiques, des pratiques plastiques, des questions et des notions

Abordés spécifiquement chaque année du cycle dans un principe de progressivité

Dont les questionnements et les contenus sont travaillés dans des interactions (rendues progressivement plus complexes) entre les notions, les savoirs (plasticiens, théoriques, culturels) et les compétences visés.

En intégrant, régulièrement, dans les principes de progressivité, les liens entre ces trois entrées sur des équilibres entre « majeures » et « mineures »
(par exemple : travailler en tant que majeure le « dispositif de représentation » du point de vue de « l'intervention sur le lieu » et les reliant en tant que « mineure » à « la présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre (« L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur »).

L'enseignement est construit et conduit en « séquence » ; chaque séquence étant structurée au moyen de trois composantes : plasticiennes, théoriques, culturelles. Chaque composante de la séquence est l'occasion de mettre en oeuvre des situations d'apprentissage spécifiques articulant pratique plastique exploratoire, verbalisation, analyse

Les composantes plasticiennes de l'apprentissage sont centrales et traversent l'ensemble de la séquence, les composantes théoriques - ponctuelles - soutiennent la construction d'un recul réflexif sur les questions que porte la pratique, les composantes culturelles relient explicitement l'apprentissage à des pratiques et des œuvres de référence.

La succession des séquences soutient le projet de formation en arts plastiques chaque année, et dans la perspective du cycle, en veillant aux équilibres entre les entrées du programme, l'investigation des quatre grands champs de pratique, le travail et l'atteinte des compétences visées pour le cycle.

AFFIRMATION DE LA RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE DU PROFESSEUR

Les professeurs exercent leur responsabilité et leur autonomie afin d'assurer la progression, la scansion, la régularité et la récurrence des apprentissages.

À l'école, l'enseignement des arts plastiques est assuré par un maître polyvalent, dans des temporalités variables, mais régulièrement réparties dans l'année, notamment dans l'opportunité de mises en relation avec d'autres savoirs.

Au collège, les élèves entrent dans des niveaux de pratiques plastiques plus soutenus, de connaissances plus précises et de compétences disciplinaires plus complexes. Les professeurs d'arts plastiques s'assurent donc que l'organisation pédagogique permet des séances régulières et fréquentes. Il s'agit de conduire des apprentissages continus et progressifs sur l'ensemble de l'année, en mesure de soutenir le parcours de formation cohérent et structuré attendu par une approche curriculaire, donnant matière sur le temps long de la scolarité aux approches pluridisciplinaires ou aux connexions avec d'autres arts.

• Construction de la progressivité

Cycle 3 : « Durant le cycle 3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s'agit de donner aux élèves les moyens d'élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d'accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques. L'enseignement conduit prépare ainsi aux notions, aux pratiques et aux connaissances du cycle 4. »

Cycle 4 : « Le cycle 4 poursuit l'investigation des questions fondamentales abordées dans les cycles précédents (représentation, fabrication, matérialité, présentation) en introduisant trois questionnements : « La représentation ; les images, la réalité et la fiction » ; « La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre » ; « L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur ». Les questions sont travaillées tous les ans dans une logique d'approfondissement. »

L'enseignement est conduit sur l'ensemble du cycle dans une logique d'approfondissement des contenus du programme et d'introduction progressive de nouvelles connaissances (pratiques et théoriques, références culturelles, enrichissement du vocabulaire spécifique).

Les questions, les notions, les champs de pratiques sont abordés globalement, chaque année, en graduant les difficultés, en variant les angles d'approche, en densifiant et diversifiant les savoirs abordés. Il s'agit de favoriser le passage des expériences aux connaissances en étayant les apprentissages, en ouvrant des perspectives de travail, en dégageant des prolongements.

S'agissant d'un enseignement et non d'un cumul d'activités, la montée en précision et en complexité tient compte, d'une part des capacités cognitives des élèves, de leurs acquis et des conditions de construction progressive et régulière de leurs aptitudes à l'autonomie, la responsabilité et l'engagement, d'autre part de l'absolue nécessité d'une réitération des processus mobilisés dans les apprentissages qui, en arts, relie des savoirs et des compétences diverses et complexes.

Les trois entrées du programme, les connaissances, les notions liées et les compétences associées ne sont pas à isoler ou à répartir spécifiquement sur chacune des années du cycle. C'est leur mise en réseau, par le professeur ou dans les initiatives et les inventions suscitées par la pratique, qui permet à l'élève de se constituer des savoirs diversifiés et opérants pour s'ouvrir au fait artistique. Par exemple, au cycle 4, la représentation n'est pas l'apanage de la classe de 5°, elle est une problématique qui traverse l'ensemble des arts plastiques. De même, l'objet n'est pas davantage la question unique qui serait à travailler en 4°.

Toutefois, au cycle 4, eu égard aux acquis à construire pour développer certaines questions, les professeurs seront attentifs à créer quelques focales permettant de structurer des étapes et de graduer les exigences. Par exemple, et pour engager la réflexion :

- entre la 5° et la 4° pour l'appropriation des questions de la matérialité des moyens plastiques, des qualités physiques des matériaux, de la couleur, du travail sur l'image ;

- entre la 4^e et la 3^e pour l'engagement spécifique de questions sur la relation du corps à la production artistique, l'approche réflexive de l'expérience sensible de l'espace de l'œuvre, de l'architecture, la découverte de l'incidence du numérique sur les pratiques plastiques, la conception et la nature des œuvres, leur diffusion ;
- en 3^e pour l'autonomie de l'œuvre d'art, le numérique en tant que processus et matériau artistiques.

• L'organisation de l'enseignement en séquences et les situations d'apprentissage

Les séquences et les dispositifs d'enseignement sont organisés pour permettre la récurrence des apprentissages sur le temps long de la scolarité. Du cycle 2 au cycle 4, la progressivité des apprentissages est conçue en arts plastiques à travers la mise en place de situations d'enseignement qui permettent de fixer différents niveaux d'investigation des questions à travailler. Stimulant — particulièrement au cycle 4 — l'expérimentation, l'invention, l'autonomie, l'encouragement au projet, l'enseignement de la discipline s'empare des principes essentiels des apprentissages en commun dans l'École : **progressivité, scansion, régularité, récurrence.**

La dimension curriculaire des programmes conduit l'enseignant à concevoir une progression qui couvre l'ensemble du cycle dans une logique de parcours de formation en arts plastiques. Ce parcours est sous-tendu par une construction de l'enseignement en séquences. Chaque séquence permet de mettre en œuvre des situations d'apprentissages ouvertes, aux dispositifs et objectifs variés, comprenant trois composantes : plasticiennes (centrales et fondées sur la pratique artistique et les questions qu'elle sous-tend, elles traversent l'ensemble de la séquence), théoriques (ponctuelles, elles soutiennent la construction d'un recul réflexif sur la pratique) et culturelles (elles constituent des temps spécifiques qui permettent de relier les apprentissages à des pratiques et des œuvres de références repérables dans le champ de la création artistique).

La succession des séquences permet de couvrir chaque année, et donc sur l'ensemble du cycle, les entrées du programmes, les champs de pratique et le référentiel de compétences qui permet de relier les acquis spécifiques en arts plastiques aux domaines du SCCC.

Procédant par des approfondissements successifs et l'introduction progressive des connaissances définies par le programme, le professeur s'assure du caractère explicite et cohérent des apprentissages, des questionnements abordés, de l'évaluation en regard des compétences attendues en fin de cycle. Pour satisfaire à cet objectif, il prend également soin de **varier régulièrement et opportunément les situations d'apprentissage par la prise en compte des contenus, du contexte et des éléments constitutifs du dispositif d'enseignement** : la nature des savoirs à mettre en œuvre, le modèle pédagogique convoqué, les contraintes à gérer ou intentionnellement mises en œuvre, l'espace où se développe l'apprentissage, la durée de la séquence, la matérialité des moyens plastiques, l'organisation du travail, les modalités de la production plastique...

Les situations d'apprentissage élaborées, leurs organisations, leurs mises en œuvre et les ressources mobilisées permettent de faire entrer les élèves dans des apprentissages où les savoirs sont :

- mis en perspective et reliés : enchaînement des situations, des investigations, des contenus... pour s'approprier un domaine, une problématique ;
- toujours en mesure d'être réinvestis : les acquis disponibles sont sollicités pour pratiquer, en faisant des choix, en soutenant des intentions, pour explorer une nouvelle question, pour résoudre des problèmes complexes ;
- signalés dans leurs capacités à être transférables : pour, par exemple, découvrir d'autres arts, notamment dans des domaines proches (architecture, design, cinéma...), s'approprier de manière critique et citoyenne l'environnement artistique et non artistique.

• La variété des situations d'apprentissage

Dans les situations d'apprentissages, l'espace (aménagement de la salle de classe, travail sur table, au sol, au mur...), le temps (durée, rythme, répétition des séances...), la matérialité (supports, matériaux, médiums, instruments, technologies numériques...), l'organisation du travail (pratiques individuelles ou collectives, encadrées ou en autonomie...), les activités (pratiques plastiques, analyse d'œuvres, regard critique et prise de recul sur les pratiques découvertes et les productions réalisées...) sont régulièrement renouvelés. Il s'agit de la sorte de favoriser l'entrée de tous les élèves, aux capacités d'engagement et de motivation, d'ini-

tiative et de projets personnels, d'action et de distance critique différentes, dans les objectifs communs de la formation.

Les situations d'enseignement relèvent donc d'un dispositif. Outre les compétences de l'enseignant, la salle d'arts plastiques, ses équipements et locaux annexes sont décisifs et doivent être équipés en conséquence.

LA NOTION DE PROJET AU CŒUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

La notion de projet est un vecteur privilégié en arts plastiques pour soutenir des apprentissages complexes, dynamiques et décloisonnés où se construit une relation personnelle à la création artistique. Elle est développée dans des situations ouvertes favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique. Elle permet d'encourager l'élève à manifester progressivement ses aspirations et ses idées, à les développer et les réaliser, dans des formes modestes ou plus ambitieuses selon ses possibilités et celles de la classe, dans les situations de cours ordinaires, dans les nouveaux espaces d'enseignement que sont les EPI et dans d'autres, plus exceptionnels, engageant des moyens plus conséquents.

La notion de projet s'entend ici selon quatre dimensions articulées l'une à l'autre dans l'enseignement disciplinaire et dans sa contribution à l'éducation artistique et culturelle :

- dans l'organisation de l'enseignement de la discipline : il s'agit pour le professeur de concevoir **un projet de parcours de formation pour les élèves à l'échelle du cycle** ;
- par l'approche pédagogique soutenue dans la classe : les situations d'enseignement veillent à **encourager la démarche de projet chez l'élève** et à lui apprendre à s'en donner les moyens (favoriser désir, intentions et initiatives) ;
- dans la visée d'engagement des élèves dans les approches et pratiques collectives en arts plastiques par la présentation des pratiques plastiques à un public : les **projets de réalisation artistique permettant le passage de la production à l'exposition** (faire l'expérience des questions et des exigences de la mise en espace (public) et en regard (partagé) de la production plastique) sont aussi des vecteurs privilégiés d'apprentissages complexes ; ils doivent être développés et soutenus autant que possible ;
- en tant qu'apports de la discipline, sur des points d'appui et des compétences spécifiques, aux objectifs globaux de l'éducation artistique : projets artistiques et culturels **contribuant particulièrement au moyen de la rencontre avec l'art, l'œuvre et l'artiste**, chaque que possible et dans le cadre de partenariats constitués notamment, au sein du PEAC).

UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DÉFINI AUTOUR DE QUATRE COMPOSANTES ET ARTICULÉ AU SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES, DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

Les progressions élaborées par le professeur amènent les élèves à travailler et relier des compétences de natures diverses, disciplinaires et transversales, contributives aux acquis d'un enseignement artistique, inscrites dans les objectifs du Socle

Le référentiel de compétences du programme est organisé en quatre composantes toujours présentes dans un enseignement d'arts plastiques :

- Expérimenter, produire, créer
- Mettre en oeuvre un projet
- S'exprimer, analyser sa pratique, celles de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Le référentiel vise à faciliter une synthèse des acquis observables dans la variété des situations et des finalités de la discipline (capacités techniques, conceptuelles, méthodologiques, comportementales, culturelles et sociales qui entretiennent de nombreux liens entre elles). Il doit permettre à l'enseignant de situer la progression d'un élève et d'une classe à l'échelle du cycle autour de repères communs, de relier dans le continuum de la scolarité différentes compétences visées dans diverses situations d'apprentissage, d'en consolider l'appréciation et la cohésion dans la perspective de la contribution aux diverses évaluations communes (Socle, EPI, DNB...).

| | CYCLE 2 | | CYCLE 3 | | CYCLE 4 | |
|--|--|------------|--|------------|--|------------|
| Expérimenter, produire, créer | S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur... | 1, 2, 4, 5 | Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. | 1, 2, 4, 5 | Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu. | 1, 2, 4, 5 |
| | Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés. | | Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...). | | S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive. | |
| | Tirer parti de trouvailles fortuites, saisir les effets du hasard. | | Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. | | Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique. | |
| | Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant la diversité des domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie ...). | | Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique. | | Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques. | |
| | | | | | Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique. | |
| | | | | | Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création. | |

| | | | | | | |
|----------------------------------|---|---------|--|---------|---|------------|
| Mettre en œuvre un projet | Respecter l'espace, les outils et les matériaux partagés. | 2, 3, 5 | Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. | 2, 3, 5 | Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs. | 2, 3, 4, 5 |
| | Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur. | | Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. | | Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur. | |
| | Montrer sans réticence ses productions et regarder celles des autres. | | Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. | | Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique et en anticiper les difficultés éventuelles. | |
| | | | Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur. | | Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique. | |
| | | | | | Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci. | |

| | | | | | | |
|---|--|------|--|------|--|---------|
| S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité | Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art. | 1, 3 | Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. | 1, 3 | Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre. | 1, 3, 5 |
| | Formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres. | | Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. | | Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées. | |
| | Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support... | | Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art. | | Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires. | |
| | | | Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques. | | | |
| | | | | | | |

| | | | | | | |
|--|---|---------|---|---------|--|---------|
| Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art | Effectuer des choix parmi les images rencontrées, établir un premier lien entre son univers visuel et la culture artistique. | 1, 3, 5 | Repérer, pour les dépasser, certains <i>a priori</i> et stéréotypes culturels et artistiques. | 1, 3, 5 | Reconnaitre et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisissant le sens et l'intérêt. | 1, 3, 5 |
| | Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art, manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres. | | Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. | | Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique. | |
| | S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variées appartenant au patrimoine national et mondial. | | Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée. | | Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une œuvre. | |
| | S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques. | | | | Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur. | |

L'ÉVALUATION

L'évaluation est pensée et réalisée comme un accompagnement.

L'évaluation en arts plastiques est partie intégrante du dispositif d'enseignement : elle accompagne des apprentissages qui se fondent sur des « propositions ouvertes » favorisant la diversité des réponses des élèves (exercice de la pensée divergente, expérience de la pluralité des moyens plastiques, ouverture sur la diversité des intentions).

Elle doit permettre à l'élève un recul critique sur des propositions plastiques et des pratiques d'invention, impulsées par des situations de cours qui mènent à l'expérimentation, à la réflexion individuelle et collective, à la prise de risque dans des conditions de pratique plus ou moins contraintes (pour susciter la singularité des démarches, faire éprouver l'altérité en tant qu'auteur, varier les modalités d'expression plastique par exemple...).

Elle vise à aider l'élève à se situer vis-à-vis de multiples compétences mobilisées pour traiter et résoudre des problèmes plastiques et artistiques complexes (repérer et nommer pour objectiver les compétences et connaissances mobilisées, prendre — de façon autonome — la mesure des acquis et des progrès).

Tournée vers l'élève, elle est organisée au bénéfice des apprentissages.

Organiser, au bénéfice des apprentissages, les conditions d'une analyse ouverte et structurante de la pratique : la place centrale de la pratique exige qu'un retour soit fait sur cet agir sensible et réflexif, qu'il soit explicité par le travail de la verbalisation. Celle-ci doit être conçue, modulée et adaptée aux modalités et enjeux de la séquence, aux élèves et aux productions... sans se confondre avec une correction à voix haute des travaux considérés un par un.

Il s'agit notamment de permettre aux élèves, individuellement et collectivement : de prendre conscience des démarches qu'ils développent, de construire des questions, de dégager le sens des situations rencontrées et des productions réalisées, de stabiliser les savoirs travaillés, de relier les pratiques aux références qu'ils ont recherchées ou mobilisées, d'en introduire d'autres pour situer les productions de la classe, plus globalement de s'exprimer, d'écouter, d'apprécier et d'enrichir leur vocabulaire (expression, réactions, explicitations, confrontation des points de vue, compréhension...).

Davantage une évaluation formative que sommative, elle doit permettre à l'élève de se situer, étape par étape, vis-à-vis de multiples compétences sollicitées pour traiter ou résoudre des problèmes plastiques et artistiques complexes.

Questionner et définir la place, le rôle et les modalités de l'évaluation des acquis et des compétences dans la discipline : la place, la nature et le rôle de l'évaluation dans la séquence d'enseignement doivent être pensés dans le seul intérêt de l'élève.

Il s'agit, dans une visée formative, d'en définir les modalités et les critères pour favoriser les apprentissages et leurs enchaînements dans un parcours de formation.

Si les acquis doivent être régulièrement évalués par l'enseignant, celui-ci forme également progressivement les élèves à l'auto-évaluation en arts plastiques : l'élève doit être en mesure de faire le bilan de ses connaissances, aptitudes et compétences acquises et exercées dans la discipline.

Une véritable réflexion doit être menée sur les étapes, les paliers de compétences ou les processus qui étayent, ou plus pragmatiquement rendent possibles, des acquisitions. Le professeur conçoit les modalités et les outils qui permettent le repérage des acquis et des marges de progrès.

Si la notation est sollicitée, elle l'est régulièrement, à sa juste mesure et sans résumer à elle seule toute la conception de l'évaluation dans la discipline, notamment dans la contribution aux évaluations communes ou aux examens.

Évaluer, pour leur part dans la construction des acquis, les productions plastiques en tenant compte des processus de la pratique et de la démarche vécue par l'élève. Le professeur ne réduit pas l'évaluation à la notation des productions plastiques, il évalue — en prenant appui sur les observables dans les productions — les actions, les attitudes, le raisonnement, la distance réflexive de l'élève. La notation traduit, par un système conventionnel tel que pratiqué dans l'établissement ou privilégié par le professeur ou, plus globalement, attendu par l'institution (nombres, lettres, signes,

couleurs...), une synthèse d'acquis ou de niveau atteint dans un contexte circonstancié : production ou performances données, exercice ouvert ou limité, bilan ou restitution de connaissances...

Le professeur valorise les productions pour amener l'élève à objectiver et apprécier leur pertinence, leurs qualités ; pour faire percevoir les capacités mobilisées (techniques, conceptuelles, méthodologiques, comportementales, culturelles, sociales) et les compétences exercées (plasticiennes, théoriques, culturelles) dans leur niveau de maîtrise. Il fait acquérir progressivement des repères et des références par la confrontation régulière avec la production des autres élèves et des artistes. Il s'agit d'affiner la portée du jugement dans les moments d'échange autour des productions (confrontation au regard de l'autre, justification des choix, compréhension progressive de la nature des faits artistiques).

L'investissement lié à une production personnelle et singulière est promu.

LES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS

Les apprentissages font interagir diversité des productions plastiques, observation et analyse d'œuvres, acquisition de connaissances pratiques et théoriques, recherche d'informations, présentation des réalisations des élèves, ouverture sur le monde de l'art et de la culture...

Les situations d'enseignement relèvent donc d'un dispositif. Celui-ci s'appuie sur les données concrètes existantes (établissement, milieu, locaux) et le rapport irréductible à l'espace, au temps, aux matériaux, aux instruments, aux références, aux types d'intervention, aux modalités d'évaluation. **Outre les compétences de l'enseignant, la salle d'arts plastiques et visuels, ses équipements et locaux annexes sont décisifs et doivent être pensés en conséquence.** Pour cela, il est possible de se référer aux analyses et prescriptions accessibles sur le site national des arts plastiques.